

# PLAN STRATÉGIQUE ALNWICK, NB 2023-2026

---

PRÉPARÉ PAR TARA ROSS-ROBINSON DG

AVRIL 2023

# MESSAGE DU MAIRE

---

Au nom du Conseil d'Alnwick, j'ai le plaisir de présenter notre premier plan stratégique. Alnwick, constituée en janvier 2023, est une communauté rurale qui a été formée à la suite de la réforme municipale. En tant que conseil inaugural, nous sommes chargés de créer une base solide de gouvernance, de planification, de responsabilité et de durabilité. Le présent plan stratégique énonce les principes directeurs et les valeurs fondamentales que nous avons identifiés pour atteindre nos objectifs de prospérité économique, de qualité de vie, de préservation du mode de vie et de planification future.

Il s'agit d'un document évolutif qui sera consulté et mis à jour régulièrement pour s'assurer que nous travaillons ensemble à la réalisation de notre vision et de nos objectifs communs.

---

Ernest Robichaud - Maire

# MESSAGE DU CAO

---

Le plan stratégique d'Alnwick est un guide pluriannuel visant à établir une base solide pour cette nouvelle communauté. Cette directive du conseil permet d'établir l'ordre de priorité de nos programmes et services afin de tirer le meilleur parti des possibilités qui s'offrent à Alnwick. Ce plan établit les domaines dans lesquels nous concentrerons nos efforts au cours des prochaines années, en déterminant les priorités qui reflètent les ambitions de la communauté et préparent Alnwick pour l'avenir. Ce plan stratégique fournit également une orientation claire qui soutient la budgétisation et le suivi des performances. Il s'intégrera au budget annuel, aux processus de planification du travail et à la planification du développement des performances. Le plan fournit une orientation claire pour l'élaboration de nos budgets de fonctionnement et d'investissement au moment où nous entamons la budgétisation pluriannuelle.

Le rôle de ce plan stratégique est le suivant ;

- Montrer l'engagement du conseil envers ses citoyens.
- Une feuille de route pour le personnel afin de rendre opérationnels les éléments de l'action stratégique
- Maintenir l'attention du Conseil et du personnel sur les domaines prioritaires clés
- Un cadre sur la manière d'atteindre les objectifs de la municipalité et de guider ses décisions financières

Ce plan sera revu chaque année et constituera les plans opérationnels annuels. Grâce au leadership continu du conseil, nous pouvons nous assurer que nous créons le meilleur Alnwick possible, aujourd'hui et à l'avenir. - Tara Ross-Robinson CAO



# NOTRE VISION

---

## VISION

- Être une communauté prospère, sûre et ouverte à tous, où les générations actuelles et futures vivent bien et partagent un sentiment d'appartenance, et où l'économie locale prospère.



# NOTRE MISSION

---



## MISSION

- La municipalité d'Alnwick assure un leadership fort, une bonne gouvernance et des atouts communautaires de qualité qui font d'elle une communauté dynamique, active et sûre pour les résidents et les propriétaires d'entreprises.

# PRINCIPES DIRECTEURS - VALEURS FONDAMENTALES

POUR ÊTRE À LA HAUTEUR DE NOTRE MISSION, LE CONSEIL ET LE PERSONNEL SONT GUIDÉS PAR SIX PRINCIPES FONDAMENTAUX QUI S'APPLIQUENT À TOUT CE QUE NOUS FAISONS :

---

- **Durabilité** - Nous devons tenir compte de l'impact de nos décisions sur le bien-être à long terme de la communauté et de l'environnement.
- **Inclusion** - Nous fonctionnons de manière à réduire les obstacles, à favoriser les liens, à promouvoir la sécurité et la participation de chacun.
- **Impartialité** - Nous accomplissons notre travail en ayant à l'esprit le meilleur intérêt de la municipalité et non le nôtre.
- **Collaboration** - Nous nous engageons dans une collaboration fructueuse fondée sur le respect mutuel et un objectif commun de réussite avec les parties prenantes.
- **Transparence** - Nous nous engageons à faire preuve d'ouverture et de transparence dans les décisions prises pour notre communauté.
- **Responsabilité fiscale** - Nous sommes responsables de la bonne gestion de l'argent de l'impôt foncier des résidents et devons prendre des décisions intelligentes et responsables sur le plan fiscal en leur nom.



# C'EST LE PROJET DE CHACUN

---

- **Le Conseil**

Le Conseil participera à la prise de décisions pour faire avancer les priorités énoncées dans le plan stratégique afin de soutenir le bien-être et les intérêts d'Alnwick.

Ils veilleront à ce que des politiques, des pratiques et des procédures administratives soient mises en place pour appliquer leurs décisions.

Le conseil municipal veillera à ce qu'Alnwick soit bien placé pour réaliser son plan stratégique.

- **Personnel**

Le personnel dirigera la mise en œuvre et l'établissement de rapports sur les actions visant à soutenir le plan stratégique et se fera le champion de sa réussite. Il intégrera le plan dans les plans de l'organisation et des domaines de service, et ancrera la vision, la mission et les valeurs dans la culture de l'organisation.

- **Communauté**

La communauté travaillera avec la municipalité, le cas échéant, sur des initiatives qui font d'Alnwick une communauté unie.

Les membres et les groupes de la communauté seront invités à participer à un certain nombre d'initiatives. La collaboration est essentielle à la réussite

La communauté tiendra la municipalité pour responsable de la mise en œuvre de son plan stratégique, de sa transparence et de son engagement auprès d'elle.

- **Passé et avenir**

Alors que nous jetons les bases de notre nouvelle municipalité, leur histoire et leur avenir seront des éléments majeurs à prendre en compte dans tous leurs plans et pratiques.



# LA STRATÉGIE

Pour atteindre leurs objectifs stratégiques

"Construire une base solide"

"Embrasser et célébrer nos atouts"

---

"Unifier notre communauté"

"Être ouvert et disponible"

"Préparer la croissance future"

"Renforcer la fierté de la communauté"

"Engager nos jeunes"

Le Conseil mettra en place des comités correspondant aux piliers suivants de l'organisation :

- Sécurité publique et environnement
- Services communautaires (loisirs, bien-être, tourisme et culture)
- Finances, administration et planification
- Projets, initiatives et/ou organisations spécifiques Ad-Hoc
- OMU



# ACTIONS À ENTREPRENDRE

Chaque pilier (ou comité) a pour mandat de s'aligner sur la vision et la mission de l'organisation.

Ces actions mettent en évidence les priorités que le Conseil s'efforce de mettre en œuvre.

Ce tableau deviendra en fait le "bulletin" de performance de l'organisation.

Point d'action	Valeur fondamentale	Pilier	Responsabilité	Statut
Communauté en fleurs	Inclusif	Social	Comité	En attente
	Collaboration	Environnement	Bénévole	
Initiative en faveur des personnes âgées	Durabilité	Social	Comité	En attente
	Inclusif	Culture	Bénévole	
	Collaboration			
Un "hôtel de ville" centralisé	Responsabilité fiscale	Gouvernance	Le Conseil	En attente
	Transparence			
	Durabilité			
	Impartialité			
Surveillance de quartier	Collaboration	Environnement	Comité	En attente
	Durabilité			
Plan municipal/Plan d'occupation des sols	Transparence	Gouvernance	Le Conseil	En attente
	Durabilité	Environnement		
Plan de communication	Transparence	Gouvernance	Le Conseil	en cours
	Durabilité	Social	CAO	
Jardin communautaire	Durabilité	Environnement	Comité	En attente
		Culture	Bénévole	
		Social		
Initiatives en faveur de la jeunesse	Collaboration	Environnement	Comité	En attente
	Durabilité	Social		
Plan de l'OMU	Durabilité	Environnement	CAO	en cours
	Collaboration	Gouvernance	Comité	
L'image de marque	Durabilité	Gouvernance	Le Conseil	en cours